

Mariage de veuve Catherine Laporte et de Jean Charpentier

9 octobre 1706

Le neufiesme jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent six moy Belmont Grand Vicaire ayant donné la dispense des trois bans de Mariage entre Jean Charpentier habitant de la Riviere St François veuf de feu Marie Magdelaine Tisseran d'une part et Catherine Laporte veuve de feu **Jean Couillaud** (sic) demeurant en cette paroisse d'autre part et ne s'estant trouvé aucun empeschement legitime je prestre Curé sousigné ai pris leur mutuel Consentement par la paroles des present et ensuite leur ai conferé la benediction nuptiale suivant la Coutume de nostre mere Ste Eglise en presence de Pierre Renard Jean Charbonneau et de Jean Couillaud fils de laditte Laporte et habitant de cette paroiSse qui on toute déclaré ne scavoir signer de ce enquis suivant lordonnance.

Destclaude Curé